

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 27 SEPTEMBRE 2017
COMITE DE QUARTIER « CŒUR DE VILLE »

A - VIE QUOTIDIENNE

1 - Vie quotidienne

- Rue Blanqui : Une corbeille a brûlé.
- Rue Ernest Renan : Pouvez-vous nettoyer les trottoirs ?
- Faire de la prévention contre l'incivilité auprès des riverains du cœur de ville sur leur comportement.
- Souhait de voir plus de passage de la Police Municipale sur le chemin de la « visse sans fin ».
- Quai du Chapitre : demander aux particuliers de traiter leurs façades.
- Il est demandé aussi de faire une campagne publicitaire pour inciter les propriétaires à reprendre les façades.
- Pistes cyclables de la Route de la Tamarissière à nettoyer.

Police Municipale

- Mises en fourrière : 68
- Accidents : 18
- Incendies : 3
- Gens du voyage : 1
- Dégradations : 7
- Ivresse sur la voie publique : 2
- Problèmes de voisinage : 17
- Squats : 35
- Troubles de l'ordre public : 32
- Interpellations : 16
- Nuisances sonores : 28
- Salubrité/Divagation d'animaux : 17
- Agressions : 11
- Rixes : 4
- Vols : 13

B) Grands Travaux :

LAURENT DUBOIS – DIRECTEUR ENVIRONNEMENT ET DOMANIALITE

REHABILITATION DU QUAI DU CHAPITRE

Le projet de la piétonisation du quai du Chapitre sera constitué en deux phases :

- L'aménagement de la voie douce du parvis du Moulin des Evêques au pont des Maréchaux,
- Du pont des Maréchaux à la rue Chassefière sur le bord de l'Hérault.

Sur une longueur totale de 480 m et d'une emprise variable de 8 mètres, ce sont environ 4000 m² dédiés aux cheminements doux, aux espaces promenade, aux VL et aux piétons, les travaux sont estimés à environ 1 200 000 € H.T.

A ce jour, l'étude préliminaire est achevée et l'AVP est en cours de réalisation ; les travaux de la phase 1 seront engagés en début d'année, en débutant par la liaison partagée vélos/piétons, dans la partie comprise entre le Moulin des Evêques et le pont des Maréchaux.

PIETONISATION DU CŒUR DE VILLE

Dans le cadre du programme de piétonisation de certains espaces publics engagé par la Ville, il a été procédé à la mise en place de bornes automatiques de contrôle d'accès pour limiter la circulation des véhicules dans la Cœur de Ville historique.

Les bornes ont été installées aux lieux suivants :

- Rue d'Embonne au niveau de la rue Jean Roger (borne existante),
- Rue du Portalet,
- Rue de la Halle, mise en place d'un potelet pour limiter l'accès,
- Rue Perben,
- Place Louis Bessières,
- Rue Saint Vénuste,
- Place Molière (bornes existantes).

Toutes les nouvelles bornes installées sont électriques afin de limiter les nuisances occasionnées par le fonctionnement de ces bornes.

Les conditions d'accès sont les suivantes :

- 1 BIP sera fourni à toutes les personnes disposant d'un garage,
- 1 BIP sera fourni aux personnes à mobilité réduite,
- 1 BIP sera fourni aux personnes âgées.

Les conditions d'utilisation sont les suivantes :

- Bornes constamment en position haute,
- Fonctionnement des bornes uniquement avec le bip,
- Mise en place de sectorisation pour limiter la circulation des véhicules.

La Ville a confié à la société SOGETRALEC la réalisation de ces travaux, pour un montant de 70 000 € TTC.

DIDIER SAIGNES – DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES SERVICES TECHNIQUES

GIRATOIRE CAPELIER

Dans le cadre du réaménagement du carrefour des rues Richelieu, Rousseau et Général de Gaulle, la Ville d'Agde s'apprête à démolir deux bâtiments situés au 14 rue Richelieu (ancien bâtiment « Capelier ») ainsi qu'au 1 avenue du Général de Gaulle (ancien « antiquaire »).

Par la suite, un giratoire sera créé avec le réaménagement de l'entrée de ville, un remodelage des trottoirs, une rénovation du réseau d'assainissement, un enfouissement des réseaux France Télécom et Enedis, ainsi que celui de l'éclairage public de la ville seront également prévus.

Le déroulé des travaux sera le suivant :

- Démolition des deux bâtiments : **Novembre 2017 (1 mois de travaux)**
- Démolition de la chaussée et des trottoirs
- Rénovation du réseau et enfouissement des réseaux : **Décembre 2017 et Janvier 2018**
- Réalisation du giratoire et réfection de la voirie : **Février 2018**

DIDIER SAIGNES – DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES SERVICES TECHNIQUES

RESEAU DES VOIES DOUCES

Une étude a été réalisée pour la création d'une voie douce sur l'avenue de St Vincent sur une longueur de 820 ml (du chemin de la Chevrette à l'avenue François Mas). Le montant des travaux étant estimé à environ 500 000 €, une variante est à l'étude afin de réduire les coûts et optimiser les espaces.

Concernant l'entrée du Cap, la voie douce qui longe les nouvelles voies est déjà ouverte, même s'il subsiste des tronçons provisoires au niveau de l'accès au chantier Cœur de Station et de la sortie du parking Alsace-Lorraine. Il faudra attendre le printemps 2018 pour voir les revêtements définitifs réalisés. La jonction vers Agde est également à l'étude entre la future passerelle et le stand de tir à l'arc.

Le raccordement entre l'avenue du Bagnas et la route de Marseillan-plage doit également être pérennisé. Dans un premier temps, les abords du chemin existant ont été débroussaillés, puis les nids de poules seront rebouchés et de la signalétique sera mise en place.

Enfin, des travaux d'entretien seront réalisés courant 2018, notamment sur le boulevard Jean Monnet, ainsi que boulevard du St Christ et boulevard Pompidou. La pose d'une signalétique directionnelle à l'attention des cyclistes se poursuivra également.

DIDIER SAIGNES – DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES SERVICES TECHNIQUES

AMENAGEMENT DE LA BRETELLE RD 612 – ROUTE DE ROCHELONGUE

Afin de désengorger la route de Guiraudette et le chemin de Notre Dame à Saint Martin, il est envisagé de créer une bretelle de sortie de la RD 612 sur la route de Rochelongue. Ainsi, les véhicules en provenance de Béziers ou de l'A75 et allant vers Rochelongue auront une sortie dédiée et n'auront plus à utiliser les sorties Grau d'Agde et Cap d'Agde.

D'ici fin 2017, le rond-point de Batipaume sera redimensionné afin de faire face à l'augmentation du trafic arrivant depuis la RD612. Concomitamment, un Bureau d'Études mandaté par le Conseil Départemental va travailler sur le projet de l'échangeur. D'ici le printemps prochain, les études seront terminées et les travaux pourront démarrer durant le dernier semestre 2018.

DIDIER SAIGNES – DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES SERVICES TECHNIQUES

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Le future CTM est un nouvel équipement qui accueillera un total d'environ 160 personnes qui seront appelées à travailler sur ce site qui sera composé :

- D'un bâtiment administratif de 1000 m² répartis sur deux niveaux, regroupant les zones d'accueil, bureaux, vestiaires et cafétéria.
- D'une zone de 2200 m² regroupant 5 bâtiments pour les différents ateliers composant les services techniques (bâtiment, voirie, garage, festivités, magasin central,...)

Avancement de l'Opération :

Le permis de construire a été déposé et accepté en date du 25 mars 2016.

L'opération se décompose en 3 phases :

- 1 / Phase « Exécution » pour les travaux de Terrassement et VRD, réalisée à 60 %
Fin des travaux début novembre.
- 2/ Phase « Consultation des Entreprises » pour les lots bâtiments :
 - Attribution des lots pour mi-octobre
- 3/ Phase « Exécution » pour les lots bâtiments :
 - Commencement des travaux début novembre

La durée des travaux (y compris phase préparatoire) est ramenée à 9 mois avec une mise en service du site avant la saison estivale 2018.

DIDIER SAIGNES – DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES SERVICES TECHNIQUES

PROJET L'AGENOUILLADE

La ville a engagé une réflexion sur l'aménagement de la place de l'Agenouillade sur le principe d'une procession allant de La Chapelle à l'église autour de la vierge
L'ensemble de cet aménagement sera ouvert aux piétons et aux cycles et un parking externalisé à cet espace sera réalisé.

Le coût de cette réalisation est de l'ordre de 350 000 € sous réserve des arbitrages et validation des études AVP.

DIDIER SAIGNES – DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES SERVICES TECHNIQUES

TRAVAUX ENTREE DE STATION DU CAP D'AGDE

Les travaux du Cœur de Station se poursuivent conformément au planning établi lors du démarrage des travaux. Aujourd'hui, plus de 50 % du bassin de rétention sur lequel se trouvera l'extension du parking Alsace-Lorraine est réalisé. Les entreprises se concentrent actuellement sur le futur parking réservé au personnel de l'Office de Tourisme (terrassements, murs de soutènement, réseaux...), puis se poursuivra en direction de l'avenue des Sergent pour le parking visiteurs.

Présents :

M FREY, M. BENTAJOU, M. SAIGNES, M DUBOIS, M. HERAL, M BRAULT, M LAROSE, M.FRANCES, M RUIZ, Mme DESTRADE.

Représentants du comité de quartier :

M ANDRIEU, Mme BAYSSE-CHOQUE, Mme BELAMAN, Mme CATANZANO, Mme CHONE, M. DEGRANGE, Mme MALVESY, M MARCOUT, Mme MOUYSSET, Mme SAWBRIDGE.

Absents excusés :

M. COUTURIER, Mme HURTADO, M SENABRE, Mme SURJOUS.

Absents :

Mme ABEL.